Commission Fédérale des Arbitres
Fédérale Féminine 1
2020-2021

Nom Prénom	Groupe	Affectation
BEYER VICTORIA	A	FFE1
COLLIN ALEXANDRA	A	FFE1
ELBOUR SAVINA	A	FFE1
VANDERSTICHEL MAIKA	A	FFE1
CATANIA JUSTINE	B	FFE1
FOURNIER ROMY	B	FFE1
GUILLOT GABRIELLE	B	FFE1
LAUR CHARLENE	B	FFE1
ROCHEBILIERE EMELINE	B	FFE1

La CFA a acté lors de sa réunion du 4 mai 2021 qu'exceptionnellement aucune rétrogradation n'aurait lieu dans la catégorie Fédérale Féminine 1 lors de la saison 2020/2021.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.